Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Divorce garde et pension alimentaire

Par Visiteur

Mariée, separation de biens en 2002.
Aucun bien ensemble.
Un enfant 6 ans.
Separés depuis 4 ans, on habite ensemble.
Je vais demander le divoce.

Le mari, agé de 59 ans , proprietaire du logement familial et il detient plusieurs biens immobiliers.Mais revenu mensuel 2000 euros.

Moi 35 ans, en train d'acheter un appart.avec un prêt à la banque sur 20 ans et une rate mensuelle de 1800 euros.Je gagne environ 3900 euros/mois.

J'ai des chances d'obtenir la garde complète de mon fils et une pension alimentaire?

Par Visiteur

Bonjour,

Vous aurez probablement la garde de votre enfant avec un droit de visite et d'hébergement pour le père (du genre un WE sur deux et la moitié des vacances, c'est le plus fréquent).

S'agissant de la pension alimentaire, elle sera due en raisons des besoins de l'enfant. Votre salaire est bien évidemment pris en compte mais c'est surtout les besoins de l'enfant qui ont de l'importance.

S'agissant de la prestation compensatoire (argent destiné à compenser la perte de qualité de vie liée à la séparation), je doute que le juge en prononce une à l'encontre de votre mari.

Bien cordialement.